Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE

Création d'un office de l'enseignement spécialisé

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, a décidé de créer un Office de l'enseignement spécialisé au sein du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF). Sa direction sera confiée à M. Philippe Nendaz, actuellement adjoint pédagogique au SESAF.

A fin 2002, le Conseil d'Etat décidait de regrouper au sein du Service de l'enseignement spécialisé d'alors (SES) l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), l'Office des écoles en santé (ODES), de créer un Office de psychologie scolaire (OPS) et de modifier l'appellation du Service de l'enseignement spécialisé en y ajoutant les termes " et de l'appui à la formation ".

La création d'un office de l'enseignement spécialisé est la suite logique de cette organisation, permettant au SESAF de gagner en cohérence, efficacité et visibilité. Le nouvel office regroupe tout le secteur de l'enseignement du SESAF en une entité bien identifiée comprenant l'enseignement spécialisé public et privé, les classes de développement et l'Ecole cantonale pour enfants sourds. Le rôle, tâches et activités du chef de Service seront ainsi mieux définis par rapport au chef d'Office, démarche allant dans le sens des axes fixés par le Conseil d'Etat et visant à réunir les diverses entités en une seule unité budgétaire.

La conduite de ce nouvel Office a été confiée à M. Philippe Nendaz, actuellement adjoint pédagogique au SESAF et conformément à la procédure prévue à l'article 27 du Règlement général du 9.12.2002 de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud.

Détenteur d'une maturité pédagogique de l'Ecole Normale de Sion, d'un diplôme de

pédagogie curative de l'Université de Fribourg, d'un certificat de médiateur scolaire valaisan, d'une formation de conseiller en développement organisationnel des écoles et d'un master européen, formation post-grade de 3e cycle à l'Institut universitaire K. Bösch, Philippe Nendaz a exercé successivement les fonctions d'enseignant spécialisé, de conseiller pédagogique puis de directeur de l'Office valaisan de l'enseignement spécialisé avant d'être inspecteur puis adjoint pédagogique dans le Canton de Vaud. Son expérience et ses compétences dans la pédagogie spécialisée sont largement reconnues et lui valent de participer à divers groupes de travail sur le plan suisse. Il entrera en fonction au début de la prochaine année scolaire, soit au 1er août 2005.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 avril 2005

DFJ, Jean-Jacques Allisson, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, 021 316 54 01